

Introduction : ce que le concept de « fait social » fait à la sociologie

Frédéric Moulène et Jean-Christophe Marcel

Lorsqu'il rédige en 1895 ses *Règles de la méthode sociologique*, Émile Durkheim ne mesure sans doute pas à quel point il est en train de donner à la nouvelle discipline ses fondations tout en lui imprimant une orientation si particulière qui ne cessera d'être discutée par ses pairs, et ce jusqu'à nous. Plus précisément c'est avec le concept de *fait social* qu'il propose un programme général pour la sociologie avec des incidences fortes sur la méthodologie à suivre. Est alors considéré comme fait social « toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure [...], qui est générale dans l'étendue d'une société donnée, tout en ayant une existence propre, indépendante de ses diverses manifestations au niveau individuel » (Durkheim, 1992, p. 14).

Ce principe pourrait à lui seul résumer la philosophie holiste : les faits sociaux renvoient à des phénomènes généraux irréductibles et extérieurs aux éléments qui les composent et soumettent chaque individu à « un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui » (*ibid.*, p. 5). Le contraste est donc fort entre, d'un côté la solidité des normes sociales durablement établies et consolidées par les institutions sociales et d'un autre la propension limitée des individus à échapper à ces normes qu'ils ont profondément intériorisées au fil de la socialisation et face auxquelles ils s'inclinent volontairement¹. Et si certains actes, minoritaires mais *normaux*, tendent à résister aux prescriptions sociales, ils sont immanquablement sanctionnés, ce qui tend à rappeler à l'ordre les individus contrevenants. C'est d'ailleurs dans la force même – et la durée – de ce qui dans la société résiste à notre volonté individuelle que réside l'essence d'un fait social. L'exemple du crime dans les *Règles* revêt sous cet angle un caractère proprement paradigmatique (*ibid.*, p. 65-75).

1. Voir notamment les septième et huitième Leçons de *L'éducation morale* (2012).

Dans une optique aussi résolument macrosociologique, on ne peut étudier les phénomènes sociaux qu'à partir des régularités statistiques observables qui dépassent largement le cadre d'actes individuels isolés. Aussi la démarche sociologique implique un ambitieux travail d'enquête tout autant qu'une minutieuse quantification des faits individuels, négligeables en tant que tels, qui une fois ainsi agrégés sont à considérer comme « sociaux ». Au final, c'est en mettant à jour les faits sociaux que les sociologues accèdent à « un certain état de l'âme collective » (*ibid.*, p. 10) d'une société donnée, au-delà du caractère potentiellement trompeur et inconsistant des « manifestations individuelles » des faits sociaux. Et c'est aussi par le recensement statistique que le chercheur tempère l'effet des variations inter-individuelles pour mieux révéler à ses lecteurs, à travers des « moyennes » le plus précisément établies, ce qui fait la caractéristique propre d'une vie en société.

Le fait social affirme donc le parti-pris positiviste du sociologue : celui-ci doit en effet considérer le social comme le biologiste appréhende la nature (Cuin et Gresle, 1992 ; Zalio, 2001). Méthodologiquement, cela implique également une posture d'extériorité par rapport à eux et va de pair avec une « invalidation radicale du discours des acteurs » comme objet d'étude (Cuin, 2000), ce qui inscrira la démarche « explicative » durkheimienne en total porte-à-faux du programme « compréhensif » de Max Weber (1995, p. 28), avec toutes les conséquences sur la « querelle des méthodes » et la question de la spécificité des sciences sociales (1992, p. 166-167).

Aux côtés des *Règles*, le fait social est au cœur de l'œuvre durkheimienne. La méthodologie est alors mobilisée par Durkheim dans de multiples domaines de la vie sociale. Ainsi, *La division du travail social* – publiée deux ans avant même *Les règles* – illustre la capacité du concept à mettre en lumière l'individualisation croissante des rapports sociaux et du travail industriel (2007a). Et avec les *Formes élémentaires de la vie religieuse* (2003), les faits sociaux entrent dans le champ croisé de l'anthropologie des croyances et de la fabrication du lien social. Mais c'est peut-être *Le Suicide* (2007b) qui semble aller le plus loin, en dévoilant les déterminations sociales à l'œuvre derrière l'acte *a priori* le plus lié à notre volonté et notre « libre arbitre ». Les faits sociaux, statistiquement observables (Halbwachs, 1972 ; Riutort, 2010) entraînent ainsi le sociologue à faire état du poids respectif des variables sociales essentielles comme l'âge, le sexe, la situation de famille ou la croyance religieuse.

Si l'éducation occupe également une place centrale dans la sociologie durkheimienne, c'est plus précisément à l'institution scolaire que l'auteur de

L'évolution pédagogique en France (2014) donne une place centrale dans le processus général de socialisation (Durkheim, 2012 et 2013), alors même que la cellule familiale joue un rôle non moins essentiel dans ce domaine. En revanche, il a bien révélé l'effet d'« habitude » ou de « naturalisation » du social auquel aboutit justement cette socialisation, préparant en cela le terrain à de grandes théories ultérieures. Ainsi, lorsque Peter Berger et Thomas Luckmann examinent notre rapport à la réalité, leur formulation est proprement durkheimienne : « cet état qui permet d'exister à l'intérieur de cette réalité quotidienne, et de l'appréhender, je le considère comme normal et allant de soi, c'est-à-dire qu'il constitue mon attitude naturelle » (1996, p. 34-35). De son côté, Pierre Bourdieu souligne sa dette à l'égard de Durkheim lorsqu'il définit l'habitus par rapport à sa capacité de générer des pratiques tout en « se présent[ant] sous les dehors de l'innéité » (2002, p. 134). De même, lorsque Anthony Giddens analyse comment l'action des individus contribue à « naturaliser » les structures qu'ils ont profondément intériorisées (1987, p. 75), il le fait à la fois sous l'égide de Durkheim et contre lui, au point qu'il en vient à proposer de « nouvelles règles de la méthode sociologique » (1993).

Par ailleurs, Durkheim ne se contente pas de théoriser les faits sociaux, il semble également les défendre en tant que catalyseurs de la régulation sociale et cela dans un contexte historique perturbé par ce qui lui apparaît comme autant de « pathologies sociales ». Épistémologiquement parlant, c'est là un paradoxe, et non des moindres, de la part d'un sociologue à la fois « neutre » dans son rapport à la réalité sociale et « engagé » face aux menaces « anoniques » capables de défaire le lien social. Si cet engagement est souvent critiqué par ceux qui y voient un appui apporté au conservatisme de son temps (Coser, 1960, p. 28-30 ; Parsons, 1966, p. 307), il est aussi salué par d'autres comme une marque de responsabilité du savant lorsqu'il s'agit d'accompagner progrès et émancipation (Durkheim, 1898 ; Lukes, 1973 ; Higelé et Jacquot, 2017). Et le lien est d'autant plus étroit entre cette question et les faits sociaux, que mettre au jour ces derniers c'est finalement faire la différence entre une connaissance « spontanée » de la société – on dirait aussi le « sens commun » – et une réalité scientifique capable d'orienter l'action publique. Or si dans le premier cas, prospèrent les observations « individualisées » autour de nous, sans recul réflexif, dans le deuxième, nous entrons dans le domaine d'une connaissance objectivée par l'enquête et la quantification. Toutefois, le parti-pris positiviste sous-jacent à ce dernier point se doit plus que jamais d'être questionné. En effet, le développement actuel des neurosciences et des sciences cognitives est interprété du côté des sciences sociales tantôt négativement, comme un retour à

un « naturalisme réductionniste » (Ehrenberg, 2008, p. 81), tantôt positivement, comme une opportunité pour confirmer par d'autres biais les découvertes de la sociologie des faits sociaux (Lahire, 2018).

Avec le temps, la « fin des malentendus » (Coenen-Huther et Hirschhorn, 1994 ; Coenen-Huther, 2010) a permis de tempérer le « holisme » de Durkheim et corrélativement l'« anti-individualisme » de principe qu'on lui a longtemps attribué, et aussi reproché (Stoetzel, 1957 ; Gurvitch, 1959). Or la séparation radicale opérée à travers la « lecture standard » de Durkheim entre faits sociaux et faits psychologiques mérite d'être réexaminée (Boudon, 1994 et 2011 ; Borlandi et Mucchielli, 1996 ; Mucchielli, 1998) sur la base même des textes de l'auteur des *Règles* – on pense notamment à *La détermination du fait moral* (2004) – lorsqu'il lui arrive de les « transgresser » au risque de se contredire (Cuin, 2011 ; Delas et Milly, 2015). Ainsi dans l'introduction des *Formes élémentaires*, les représentations collectives semblent former un « tissu psychique continu, insécable, et surtout *durable* » qu'on peut finalement assimiler à une « psyché collective » (Karsenti, 2006). Ainsi, l'auteur des *Règles* permettrait de proposer « la personne » comme une « nouvelle catégorie opératoire en sociologie », « l'opérateur privilégié par lequel nos sociétés se font » (*ibid.*) : si l'individu est en effet socialisé, la société dépend foncièrement des individus. L'imbrication des phénomènes individuels et collectifs est donc si dense que non seulement il n'est plus possible de penser le social sans l'individu, mais qu'en outre Durkheim en était parfaitement conscient (Durkheim, 1975, p. 28-29 et 1992, p. 10 ; Jones, 1986). Tous ces éléments plaident alors en faveur de travaux d'éclaircissements, d'un retour nécessaire et fructueux à Durkheim dont on a trop souvent réduit la complexité théorique. Ce retour concerne également les développements impulsés, dans le sillage de Durkheim, par ses disciples et continuateurs. Ainsi, s'il est convenu de voir dans le *fait social total* de Marcel Mauss (2012) un approfondissement du concept durkheimien, on peut aussi y déceler un véritable « changement de paradigme » par rapport à son contenu initial, marquant la prise en compte de la dimension symbolique du social (Tarot, 1996). De même, Maurice Halbwachs (1997), lorsqu'il considère les implications sociologiques de la mémoire, fait à la fois travailler le concept originel de Durkheim, tout en le mettant à rude épreuve (Disselkamp, 2005).

En 2017, de nombreuses manifestations scientifiques ont été organisées à l'occasion du centenaire de la mort du sociologue : colloque international « Postérité de l'œuvre de Durkheim » (Bordeaux, 1-3 juin) qui a d'ailleurs abouti à un excellent ouvrage de synthèse (Cuin et Hervouet, 2018) ; journée d'étude de l'Association Française de Sociologie « Durkheim et la socialisation » (Paris,

7 novembre) ; colloque « La fin de vie de Durkheim » (Paris, 15 novembre) ; « Bilan critique » dans la revue *Sociologie*, n° 3, vol. 8. Citons également le colloque « Durkheim au Collège de France » organisé par Antoine Compagnon et Pierre-Michel Menger en juin 2019. Notre ouvrage vise cependant moins à célébrer l'œuvre dans son ensemble que de réunir des contributions attestant la fécondité sur le long terme du fait social, mais aussi de ses limites. Cela n'interdit cependant pas d'examiner le lien entre ce dernier et d'autres aspects théoriques ou empiriques de l'œuvre durkheimienne.

Notre ouvrage a réuni une vingtaine d'auteurs et d'auteures afin de témoigner de la manière dont le concept a pu être renouvelé dans la recherche contemporaine mais aussi mobilisé sur des objets d'étude novateurs, dans le sillage de travaux publiés déjà depuis trente ans – que ce soit en ce qui concerne les « faits sociaux économiques » (Steiner, 1992) ou l'entreprise à l'ère néolibérale (Zalio, 2004), la dimension sémantique des faits sociaux (Pharo, 2000), sans parler des « faits sociaux » en apparence anodins qui concourent pourtant à la vie quotidienne (Juan, 1995). Il se décompose en quatre parties. La première se propose de revenir sur le fait social, avec toute la distance que permet une dynamique de recherche longue de cent-trente années depuis la parution des *Règles*. J-C. Marcel y interroge d'abord la pertinence du concept à travers la question des représentations collectives et l'illustre avec deux exemples bien différents, l'un lié à la socialisation sexuelle en France, l'autre au travail de mémoire dans le contexte de la guerre du Vietnam ; Nicolas Sembel revient quant à lui sur la continuité entre fait social et fait social total, à la fois sur le plan théorique, historiographique et didactique, tandis que Marc Joly montre que le concept de Durkheim a substantiellement fécondé des sociologies contemporaines, comme celles de Norbert Elias et de Pierre Bourdieu ; enfin, la contribution de Baudry Rocquin éclaire la manière dont la refondation des *règles* par Anthony Giddens rejailit sur l'approche du fait social. La deuxième partie réunit pour sa part des travaux proposant une lecture critique du concept fondateur : Roland Pfefferkorn rattache ce dernier à une sociologie résolument positiviste et bien plus préoccupée du maintien de l'ordre social que des avancées progressistes ; Jean-Christophe Marcel et Frédéric Moulène insistent également sur la mise entre parenthèses du conflit et des inégalités à laquelle le fait social participe ; de son côté, l'anthropologue Anne Raulin confronte le concept durkheimien avec la notion de personne, sachant que celle-ci est à la fois trop singulière pour se réduire aux « simples » déterminations sociales et culturellement construite et corporellement inscrite ; enfin, Ayako Ozeki montre, *via* une analyse comparative avec Bergson, les « occasions manquées » de Durkheim pour tenir

compte du changement historique, notamment en ce qui concerne les droits des femmes. La troisième partie offre un aperçu des recherches contemporaines sur des thématiques classiques de la sociologie durkheimienne : le fait social garde ainsi toute sa pertinence opératoire lorsqu'il s'agit de montrer que l'apprentissage de la temporalité sociale participe au processus éducatif (Joël Zaffran) ou que la question religieuse continue de fédérer un grand nombre de préoccupations « premières » de toutes les sociétés (Karl Van Meter) ; parallèlement, Nicolas Deffontaines « réactualise » la question du fait suicidaire, à travers son enquête sur les drames que la campagne française traverse aujourd'hui, alors que Lionel Jacquot applique et peut-être dépasse l'analyse durkheimienne du travail à travers le management moderne. Enfin, l'ultime partie illustre et défend la capacité du fait social à analyser des phénomènes sociaux auxquels Durkheim ne pouvait historiquement pas envisager. Ainsi Frédéric Lebaron approche *le fait économique* dans sa manière de nous construire en tant que sujets sociaux et de façonner notre conscience collective ; de même, Hervé Marchal et Jean-Marc Stébé montrent que « la problématique périurbaine » s'inscrit désormais comme repère essentiel, en négatif tant qu'en positif, dans notre manière de « lire » les territoires. Par ailleurs, le concept de fait social est également fécond pour penser le précaire ainsi que tous les éléments qui déstabilisent les vertus stabilisatrices du travail (Nicolas Roux), mais aussi les mutations nombreuses qui affectent le champ de la sexualité et les groupes sexuellement différenciés (Johanna Dagorn et Arnaud Alessandrin).

Bibliographie

- Berger Peter L. et Luckmann Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 1996 [1966].
- Borlandi Massimo et Mucchielli Laurent (dir.), *Les règles de Durkheim un siècle après*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Boudon Raymond, « Durkheim et Weber : convergences de méthodes » in Monique Hirschhorn et Jacques Coenen-Huther, *Durkheim, Weber. Vers la fin des malentendus*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 99-122.
- Boudon Raymond (dir.), *Durkheim fut-il durkheimien ?* Paris, Armand Colin, 2011.
- Bourdieu Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 2002 [1984].
- Coenen-Huther Jacques, *Comprendre Durkheim*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Coser Lewis A., "Durkheim's Conservatism and Its Implication for His Sociological Theory", in Wolff Kurt H. (eds), *Emile Durkheim*, Columbus OH: Ohio State University Press, 1960.

Cuin Charles-Henry, *Ce que (ne) font pas les sociologues. Petit essai d'épistémologie critique*, Genève, Droz, 2000.

Cuin Charles-Henry, *Durkheim. Modernité d'un classique*, Paris, Hermann, 2011.

Cuin Charles-Henry et Gresle François, *Histoire de la sociologie. vol. 1 : Avant 1918*, Paris, La Découverte, 1992.

Cuin Charles-Henry et Hervouet Ronan (dir.), *Durkheim aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018.

Delas Jean-Pierre et Milly Bruno, *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin, 2015.

Disselkamp Annette, « Halbwachs vs Durkheim. Une critique de l'individu pur (et de la sociologie) », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 43, n° 131, 2005, p. 115-133.

Durkheim Émile, « L'individualisme et les intellectuels », *Revue bleue*, 4^{ème} série, tome X, 1898, p.7- 13.

Durkheim Émile, « La sociologie et son domaine scientifique », in Emile Durkheim, *Textes. T. 1 : Éléments d'une théorie sociale*, Paris, Minuit, 1975 [1900].

Durkheim Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992 [1895].

Durkheim Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003 [1912].

Durkheim Émile, « Détermination du fait moral » in *Sociologie et philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004 [1898].

Durkheim Émile, *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007a [1893].

Durkheim Émile, *Le Suicide*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007b [1897].

Durkheim Émile, *L'éducation morale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012 [1925].

Durkheim Émile, *Éducation et sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013 [1922].

Durkheim Émile, *L'évolution pédagogique en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014 [1938].

- Ehrenberg Alain, « Le cerveau "social". Chimère épistémologique et vérité sociologique », *Esprit*, janvier 2008, n° 1, p. 79-103.
- Giddens Anthony, *La constitution de la société*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987 [1984].
- Giddens Anthony, *New Rules of Sociological Method*, Stanford: Stanford University Press, 1993 [1976].
- Gurvitch Georges, « Pour le centenaire de la naissance de Durkheim », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. 26, 1959, p. 3-10.
- Halbwachs Maurice, « La statistique en sociologie », repris dans *Classes sociales et morphologie*, Paris, Minuit, 1972 [1935], p. 329-348.
- Halbwachs Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 [1950].
- Higelé Jean-Pascal et Jacquot Lionel (dir.), *Engagements et sciences sociales. Histoires, paradigmes et formes d'engagement*, Nancy, Presses Universitaires de Lorraine, 2017.
- Hirschhorn Monique et Coenen-Huther Jacques (dir.), *Durkheim, Weber. Vers la fin des malentendus*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, 1994.
- Jones Robert A., *Émile Durkheim: An Introduction to Four Major Works*, Beverly Hills, CA: Sage Publications, 1986.
- Juan Salvador, *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.
- Karsenti Bruno, *La société en personnes. Études durkheimiennes*, Paris Economica, 2006.
- Lahire Bernard, *L'interprétation sociologique des rêves*, Paris, La Découverte, 2018.
- Lukes Steven, *Émile Durkheim: His Life and Work. A Historical and Critical Study*, Stanford CA., Stanford University Press, 1973.
- Mauss Marcel, « Essai sur le don. Formes et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012 [1925].
- Mucchielli Laurent, *La découverte du social. Naissance de la sociologie en France*, Paris, La Découverte, 1998.
- Parsons Talcott, *The Structure of Social Action*, New York, Free Press, 1966.
- Pharo Patrick, « Le sens objectif des faits sociaux », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 38, n° 119, 2000, p.139-157.
- Riutort Philippe, *Précis de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

Sociologie, n° 3, vol. 8 | 2017, mis en ligne le 01 novembre 2017.

Steiner Philippe, « Le fait social économique chez Durkheim », *Revue française de sociologie*, 1992, 33-4, p. 641-661.

Stoetzel Jean, *Sociology in France, an empiricist view*, in Howard S. Becker et Alvin Boskoff (dir.), *Modern Sociological Theory in Continuity and Change*. New York, Holt Rinehart and Winstin, 1957, p. 623-658.

Tarot Camille, « Du fait social de Durkheim au fait social total de Mauss : un changement de paradigme ? », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 34, n°105, 1996, p. 113-144.

Weber Max, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1992 [1914].

Weber Max, *Économie et Société*. Tome 1 : *Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 1995 [1921].

Zalio Pierre-Paul, *Durkheim*, Paris, Hachette, 2001.

Zalio Pierre-Paul, « L'entreprise, l'entrepreneur et les sociologues », *Entreprises et histoire*, 2004/1 n° 35, p. 16-30.

